



MAIRIE
DE
ROMENAY
71470

Tél. 03 85 40 30 90
Fax 03 85 40 38 67
mairieromenay@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 7 DECEMBRE 2020

Convoqués :

M.JENNEPIN Daniel	Maire
Mme DAMAY VISSUZAINÉ Natalie	1 ^{ère} adjointe
M.DEBOST Pascal	2 ^{ème} adjoint
Mme GALLAND Ginette	3 ^{ème} adjointe
M.ANDRE Serge	4 ^{ème} adjoint
Mme VENTRICE Aurore	Conseillère Municipale
M.VAIRET Jean-René	Conseiller Municipal
Mme COLIN Sandrine	Conseillère Municipale
M.MARICHY Patrick	Conseiller Municipal
Mme LABRANCHE Céline	Conseillère Municipale
M.AMADIEU Dimitri	Conseiller Municipal
Mme CLERC Maud	Conseillère Municipale
M.NAVOISEAU David	Conseiller Municipal
Mme DANJEAN Catherine	Conseillère Municipale
M.POUDOU Vincent	Conseiller Municipal
M.DONGUY Roger	Conseiller Municipal
Mme LANGERON Danièle	Conseillère Municipale
M.HAYNE Jean-Jacques	Conseiller Municipal
M.THEVENET André	Conseiller Municipal

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 7 décembre 2020, sous la présidence de Monsieur Daniel JENNEPIN, Maire, (Excusé : Pascal DEBOST, 1^{er} adjoint – Ginette GALLAND, 3^{ème} adjointe – Jean-René VAIRET, Conseiller municipal – Céline LABRANCHE, Conseillère municipale. Représenté : Aurore VENTRICE, Conseillère municipale représentée par Natalie DAMAY VISSUZAINÉ. Absent : Néant). Secrétaire de séance : Natalie VISSUZAINÉ, 1^{ère} adjointe, a pris les décisions suivantes :

☞ Renouvellement de deux contrats de travail au poste d'adjoint administratif au 1^{er} janvier 2021 :

- a voté, par 16 voix pour, le renouvellement des deux contrats de travail au poste d'adjoint administratif en Contrat à durée déterminée (CDD), l'un du 1^{er}/01/2021 au 30/06/2021 et l'autre du 01/01/2021 au 31/12/2021.

- a voté, par 16 voix pour, l'avancement d'échelon de ces deux postes qui passent donc à l'échelon 11 à partir du 1^{er}/01/2021.

☞ Subvention Ecomusée 2020 :

- a voté, par 15 voix pour, 1 voix contre, le renouvellement « sous condition » de la subvention accordée à l'Ecomusée d'un montant de 3 811.00 €.

☞ Subvention Animation Guillaume RENOUD :

- a voté, par 16 voix pour, l'augmentation de la subvention Animation annuelle qui passe donc à 1 000.00 euros.

☞ Remboursement par Groupama Assurances sinistre Hayon tracteur :

- a voté, par 16 voix pour, d'accepter le remboursement du sinistre du tracteur Kubota par l'assurance Groupama d'un montant de 862.43 €.

☞ Location appartement T2 La Troffeta pour Monsieur et Madame AFANSOUNOUDJI :

- a voté, par 16 voix pour, la location de l'appartement T2, immeuble La Troffeta, 108 route de Villaroux, à Monsieur et Madame AFANSOUNOUDJI, à partir du 1^{er} décembre 2020.

☞ Location appartement T3 La Troffeta pour Madame Sylviane THOMAS :

- a voté, par 16 voix pour, la location de l'appartement T3, immeuble La Troffeta, 108 route de Villaroux, à Madame Sylviane THOMAS, à partir du 1^{er} janvier 2021.

☞ Rénovation appartement T3 La Troffeta :

- a voté, par 16 voix pour, le devis de rénovation de l'appartement T3 La Troffeta par l'entreprise Gaël FELIX.

☞ Règlement intérieur du Conseil Municipal :

- a voté, par 16 voix pour, le règlement intérieur du Conseil Municipal.

☞ Indemnités de Conseil et indemnité pour confection des budgets au comptable public :

- a voté, par 16 voix pour, l'indemnité pour la confection des budgets au comptable public.

☞ A pris connaissance de :

- a pris connaissance de la suite et la finalité du dossier BEQUERIE, sinistre du 14 aout 2016.

- a pris connaissance de la demande d'Admission en Non Valeur concernant l'annulation de la dette d'une famille en difficulté.

Le Conseil n'a qu'un avis consultatif concernant cette demande puisque la décision a été prise par la Commission de surendettement des particuliers de Saône et Loire.

Le Conseil toutefois se prononce :

- a donné son avis, par 12 voix contre, 4 abstentions sur cette demande.

- a pris connaissance de la présentation de la version définitive du nouveau site internet de la commune. L'accueil est favorable.

- a pris connaissance de la présentation d'une étude de panneaux de communication lumineux. L'accueil est favorable.

Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.

Le Maire,
Daniel JENNEPIN

